

Procession du Très-Saint Sacrement.

La fête du Très-Saint Sacrement a été célébrée Dimanche dernier avec la plus grande solennité. Le temps était magnifique et a contribué, par sa douceur et son éclat, aux beautés de la cérémonie. Voici quel était l'ordre du cortège :

Cinq corps de musique : ceux des "Élèves des Frères ;" de la "Cité ;" des "Zouaves ;" de "Ste. Brigide" et du "Collège de Montréal."

Les Élèves des Frères au nombre d'environ 4,000.

Les Élèves des Sœurs de la Congrégation environ 4,000.

Les Petites Servantes des Pauvres, dirigées par le Rvd. Mess. Picard, environ 500.

Diverses Congrégations de la Ste. Vierge. (jeunes filles).

Diverses Congrégations de Ste. Anne (femmes).

La Congrégation des Demoiselles de Notre-Dame de la Victoire.

La Confrérie de la Bonne Mort.

Les Dames de la Ste. Famille, environ 500.

Les Sœurs Grises avec leurs orphelines.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Les Sociétés St. Jacques ;—de St. Pierre ;—Les Charpentiers et Menuisiers ;—L'Union St. Joseph ;—Les Sociétés de Tempérance ;—Les Élèves de l'Ecole Normale Jacques Cartier ;—Les Élèves du Collège Ste. Marie ;—Les Élèves du Collège de Montréal ;—La Congrégation des jeunes gens du Sacré-Cœur ;—La Congrégation de la Ste. Vierge répartie en plusieurs sections, savoir : 1o. Ste. Brigide ; 2o. St. Joseph ; 3o St. Pierre ; 4o. St. Jacques ; 5o. Ville-Marie ; cette dernière Congrégation compte près de 200 ans d'existence.

Le Clergé ;—La Croix ;—Enfin le Barreau et les Notables de Montréal.

Sa Grandeur Mgr. Fabre présidait à la cérémonie, assisté du Rvd Mess. Rousselot, curé de Notre-Dame, et du Rvd. P. Tortel, Supérieur des R.R. PP. Oblats de Montréal.

La marche de la Procession commença vers neuf heures, passant par la Place d'Arm. et la rue Craig, la